



Rencontres au Rajasthan

Les pistes inconnues du désert de Thar

Contempler les couleurs du couchant au milieu des dunes de sable ocre, se retrouver au petit matin au milieu de la foule colorée et chaleureuse des ghâts de Pushkar, préparer ses pains à la farine de millet dans la fraîcheur du soir avec les fermiers du Shekhawati, rêver sous les étoiles du Désert de Thar alors que nos hôtes villageois nous content de sages légendes venues d'un autre temps, déambuler dans les jardins du Taj Mahal, joyau étincelant des empereurs moghols...

Fascinante lumière du désert aux portes de citadelles fastueuses et extravagantes, véritables invitations aux rêves d'époques romanesques, troupeaux hagards sortis de nulle part au soleil couchant, grâce et harmonies voluptueuses des divinités de marbre ciselé, temples embrumés de parfums d'encens, le Rajasthan nous livre son témoignage d'heures glorieuses des anciens royaumes perdus de l'Inde du Nord.

Région parmi les plus touristiques de l'Inde, le développement sauvage des grandes villes et du tourisme de masse y tranche avec la tradition conservée des zones rurales livrées à elles-mêmes.

Des communautés villageoises ont, depuis plusieurs années, pris leur destin en mains, avec aujourd'hui des résultats étonnants. C'est à la rencontre de cet "autre" Rajasthan que les touristes ne visitent jamais, que nous vous emmenons, accueillis chez l'habitant en très petits groupes, au sein de communautés particulièrement impliquées dans la voie d'une évolution raisonnée.

Rencontres au Rajasthan

Descriptif du voyage jour après jour...

Selon les dates de départ, le déroulement du circuit peut s'effectuer dans un autre ordre que ci-dessous, et des variantes sont possibles afin de vous permettre de profiter des fêtes et festivals du Rajasthan.

Jour 1 : Vol pour Delhi. Arrivée dans la nuit ou tôt le matin. Transfert et repos à l'hôtel dans le quartier de la communauté tibétaine en exil, à l'écart de la foule et du bruit de la ville.

Jour 2 : Visite et shopping libre dans Delhi. Nuit à l'hôtel.

Jour 3 : Départ en véhicule privé pour Agra. Visite de l'incontournable Taj Mahal et du Fort Rouge. Route pour Bharatpur (ou selon les dates, jusqu'à Abhaneri où nous sommes accueillis chez l'habitant). Soirée à l'hôtel à Bharatpur (ou chez l'habitant à Abhaneri).

Jour 4 : Route pour Jaipur, la "ville rose", capitale du Rajasthan. Visite de la ville et de ses merveilles architecturales (notamment le célèbre "Hawa Mahal", le "palais des vents"). Excursion jusqu'au Fort d'Amber, et visite des ruelles de la vieille ville (marché, ferblantiers, artisans). Repas en ville et nuit à l'hôtel.

Jour 5 : Le matin, départ pour Nawalgarh (dans le Shekhawati - 150 km) et ses dizaines de havelis, anciens palais aux fresques colorées retraçant les épisodes guerriers et les heures glorieuses du Rajasthan. Rencontre avec la Fondation "Morarka" qui soutient des programmes environnementaux (agriculture biologique, lombriculture, recyclage des déchets, énergies renouvelables...), d'aide au développement auprès des fermiers du Shekhawati (microcrédits, formation à l'informatique, etc.), ainsi que la prévention en matière de santé. Déjeuner à la fondation. Visites de havelis puis, en fin de journée route pour un village du Shekhawati où nous

dinons et passons la nuit, dans un haveli, chez l'habitant.

Jours 6 et 7 : Séjour dans 2 villages isolés du Shekhawati. Auprès de nos hôtes et de leur famille dont nous partageons le quotidien, nous découvrons leur vision de cette Inde rurale, leurs activités, et la campagne environnante à pied ou à dos de dromadaire. Nuits et repas chez l'habitant dans un haveli, puis dans des huttes en végétaux séchés ("juphas"), typiques des fermes de la région.

Jour 8 : Tôt le matin, départ pour Bikaner (200 km). Visite de son Fort richement décoré. Rencontre avec la Fondation "Urmul", ONG très engagée auprès des communautés locales, dans la scolarisation des enfants (notamment des filles), la condition féminine, la santé en milieu isolé, ainsi que dans le soutien à la fabrication et diffusion d'artisanat local. Visite de la boutique d'artisanat équitable de "Urmul". Après le déjeuner, route pour les villages du désert de Thar. Dîner "en famille", puis nuit chez l'habitant dans des huttes traditionnelles en pisé et branchages ("jophras").

Jours 9, 10, et 11 : Activités quotidiennes avec les habitants de ces hameaux en pisé décorés des "alpana" ou "mandana", étonnants et éphémères dessins de chaux diluée qui ornent murs et sols. Visites et initiation dans les ateliers de tissage et autres artisanats. Rencontres sur le terrain avec les groupes de femmes ("self help groups") actives dans le domaine social, de l'éducation, et de la santé. Nuits chez l'habitant dans les villages du désert.

Jour 12 : Route pour Osian (temples jâins) puis pour Jodhpur (200 km). Visite de la ville, de ses ruelles grouillantes aux multiples marchands d'épices, et de son palais-citadelle (le Fort de Merangarh) qui offre une vue imprenable sur les maisons peintes en bleu des brahmanes, ce qui vaut à Jodhpur le surnom de "ville bleue". Repas en ville et nuit à l'hôtel.

Jour 13 : Court trajet pour le village de Chandelao (1h). Visite aux communautés Bishnoïs alentours : découverte de cette tradition "écologiste" ancestrale, protectrice des gazelles et des arbres (selon disponibilités). Rencontre avec l'ONG Sunder Rang. Visite des villages et marchés alentours. Soirée et nuit au magnifique Fort de Chandelao reconverti en un agréable hôtel, témoin des temps anciens, tenu par Praduman Singh, "seigneur" du village.

Jour 14 : Route retour pour Jaipur (5h). Après-midi où nous pouvons à la fois profiter de l'ambiance bouillonnante de cette ville ou du calme du jardin de l'hôtel, visiter les cénotaphes des rois de Gaïtor avec notre accompagnateur, déambuler dans les ruelles de la vieille ville et du bazar, découvrir juste avant la tombée de la nuit l'atmosphère unique du "temple aux singes" (Galta Ji Mandir). Repas en ville et nuit à l'hôtel.

Jour 15 : Route retour pour Delhi. Selon l'heure d'arrivée à Delhi, temps libre et shopping, avant de regagner l'aéroport tard le soir.

Jour 16 : Vol retour pour la France (arrivée le même jour).

Rencontres au Rajasthan

Informations pratiques

Durée totale :

16 jours
Dont séjour "en immersion" chez l'habitant dans les villages
et installations des ONG : 9 à 11 jours

Groupe :

Minium : 2 personnes - Maximum : 10 personnes

Accessibilité :

Tout public. Accessible aux familles avec enfants à partir de 8 ans.

Accompagnement :

Accompagnateur interprète francophone

Transports (classes économiques) :

Aérien International : Lufthansa, KLM Air France, British Airways, Air India, Austrian, Aeroflot, Jet Airways, Qatar, ou équivalent*

Aérien domestique : Air India, Jet Airways, ou équivalent*

*Il est conseillé de nous interroger avant votre inscription pour connaître votre compagnie selon votre date de départ.

Terrestre : Transport privé avec chauffeur (minibus ou voiture, climatisés de mars à octobre).

Hébergements :

Hôtels (équivalents 2 à 3 étoiles*) : Wongdhen House à Delhi, Birdir's Inn à Bharatpur, Santha Bagh à Jaipur, Harasar Haveli à Bikaner (circuits 2 et 3), Inn Pal Haveli à Jodhpur, Kishan Palace à Pushkar (circuits 2 et 3), Burja Haveli à Alwar (circuits 2 et 3), Chandelao Garh à Chandelao (sauf circuit 4), ou équivalents selon disponibilités.

*A titre indicatif : il n'y a pas d'équivalence reposant sur des critères objectifs entre les normes de la classification française et les normes locales

Chez l'habitant : en chambres doubles ou plus suivant disponibilités (voir programme détaillé sur notre site Internet). Etant donné les conditions de pauvreté dans lesquelles vivent les populations, les conditions de confort, d'hygiène, et de propreté chez l'habitant sont très rudimentaires. Il est conseillé de consulter préalablement à l'inscription la rubrique "A propos de conditions d'hébergement chez l'habitant" sur la page de ce circuit de notre site Internet.

Repas :

Tous les repas sont inclus dans les frais de participation (sauf ceux pris à Delhi - coûts très bas).

Restaurants : catégories variées selon les lieux.

Chez l'habitant : les repas sont préparés par les familles à partir des denrées locales disponibles.

Formaliés administratives :

Passeport valable plus de 6 mois après la date de retour, visa (obtention et achat à la charge du voyageur avant le départ).

Santé :

Pas de vaccination obligatoire. Seule une mise à jour des vaccins habituels (DT Polio, BCG, etc.) est recommandée. Une prophylaxie anti-paludéenne spécifique est préconisée entre autres par l'Institut Pasteur quelle que soit la période, ce qui n'empêche pas la protection en fin de journée notamment (répulsif et manches longues).

Eau et nourriture chez l'habitant : lorsque l'eau minérale n'est pas disponible, vous pourrez si vous le souhaitez traiter l'eau à l'aide de pilules purificatrices (recommandées dans votre équipement pharmacie). Pour limiter les risques infectieux, il est vivement recommandé de se laver les mains soigneusement avec du savon chaque fois que cela sera possible.

Il est vivement recommandé de consulter le [site du ministère des affaires étrangères](#) (rubriques "conseils aux voyageurs").

Chaque participant au voyage restant à chaque instant maître de ses décisions et acceptant sans réserve les conditions décrites dans ce document, la responsabilité des membres, accompagnateurs, ou dirigeants de RBM ne peut en aucun cas être engagée en cas de non respect des consignes données par les organisateurs et personnels d'encadrement.

L'inscription à un voyage et un séjour avec RBM fait bénéficier tous les participants des garanties du contrat passé entre l'ATES et la MAIF / INTER MUTUELLE ASSISTANCE couvrant la responsabilité civile professionnelle de RBM et l'assistance-rapatriement durant le séjour (garanties détaillées sur demande). Les assurances "accidents corporels" particulières (à souscrire individuellement par l'acheteur) et "assurance annulation" (proposée en option facultative par RBM - Voir ci-après) sont conseillées.

Rencontres au Rajasthan

Prestations incluses / non incluses

Les tarifs affichés comprennent :

Les vols réguliers aller/retour depuis la France toutes taxes comprises et tous les transports et transferts en véhicule privé avec chauffeur (voiture ou minibus, climatisé pour les départs de mars à octobre) sauf déplacements personnels en ville (lors des journées libres).

Les repas sauf à Delhi (coûts très bas), à base de denrées locales dans les villages.

Tous les hébergements, en chambres doubles (hôtels*) ou plus suivant disponibilités chez l'habitant*. Les hébergements chez l'habitant se font dans des conditions de confort "local" très simple, respectant les modes de vie traditionnels.

* voir descriptif

1 accompagnateur interprète francophone qualifié "tourisme solidaire" et formé par RBM, pendant tout le séjour sur place.

Les droits d'entrée (sites) et audio guides (Amber, Bikaner, Jodhpur).

La contribution au Fonds de Développement de RBM au Rajasthan.

L'assurance assistance rapatriement.

Les tarifs affichés ne comprennent pas :

L'assurance annulation (en option), l'assurance individuelle "accidents corporels".

Le visa (à acheter individuellement avant le départ).

Les repas à Delhi (coûts très bas).

Les boissons alcoolisées ou hors repas

Les transports urbains personnels en ville.

Les médicaments.

L'adhésion annuelle obligatoire à Rencontres au bout du monde - sauf ouvrants-droit Comités d'Entreprises.

Rencontres au Rajasthan

Conditions d'inscription et d'annulation

Inscription et acompte :

L'inscription à ce voyage implique l'acceptation sans réserve des conditions décrites dans ce document par l'acheteur, ainsi que de nos conditions générales et particulières de vente.

Chaque inscription ne pourra être prise en compte qu'accompagnée du bulletin d'inscription rempli et signé, et d'un acompte de 50 % du montant total établi par chèque ou carte bancaire à l'ordre de Rencontres au bout du monde, dans la limite des places disponibles.

Echéancier :

Le solde devra être versé au plus tard 60 jours avant la date de départ prévue. En cas de non règlement du solde dans ce délai, RBM se réserve le droit d'annuler l'inscription sans aucun remboursement ni indemnité.

Assurance annulation :

L'acheteur devra préciser le jour de son inscription s'il souhaite souscrire à l'assurance annulation proposée par RBM (livret des garanties de l'assureur Assurincos téléchargeable sur [ce lien](#) ou envoyé sur simple demande). Le tarif de base de l'assurance annulation est de 2% du prix total du voyage au moment de l'inscription.

Révision des prix : Le prix définitif du voyage pourra subir des modifications pour les personnes inscrites ou à inscrire, selon les fluctuations de cours de change, les hausses des tarifs ou disponibilités de sièges dans la classe de réservation initialement prévue pour le calcul du prix, taxes de transports aériens, prix du carburant, ou le nombre de participants tel que publiés sur notre site internet. L'acheteur s'engage à régulariser sa situation par le versement d'un complément si de telles modifications interviennent entre les dates de versements et l'ajustement du montant final. Cette régularisation devra s'effectuer dans les 90 jours qui suivront la date de retour prévue. Les modalités de révision des prix s'appliquent selon l'article R. 211-8 du Code du tourisme.

L'acheteur s'engage à régulariser sa situation par le versement d'un complément si de telles modifications interviennent entre les dates de versements et l'ajustement du montant final. Cette régularisation devra s'effectuer dans les 90 jours qui suivront la date de retour prévue. En cas de trop perçu, RBM s'engage à rembourser les acheteurs concernés au plus tard 90 jours qui suivront la date de retour prévue.

Annulation du fait de l'acheteur :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez effectuer votre déclaration par écrit selon les modalités décrites ci-dessus. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des pénalités d'annulation par RBM.

En cas de souscription de l'assurance annulation facultative proposée par RBM, seule la compagnie d'assurance pourra apprécier et décider, selon les éléments que vous serez en mesure de lui fournir, de vous rembourser les pénalités d'annulation facturées par RBM.

Barème des pénalités d'annulation facturées par RBM :

En cas d'annulation par l'acheteur, il sera facturé les pénalités d'annulation ci-dessous :

- Annulation plus de 180 jours avant la date de départ prévue : pas de pénalité
- Annulation moins de 180 jours avant la date de départ prévue : 50% du montant total (correspondant à l'acompte versé).
- Annulation entre le 60^e et le 45^e jour précédant la date de départ prévue : 70% du montant total.
- Annulation entre le 44^e et le 11^e jour précédant la date de départ prévue : 80% du montant total.
- Annulation moins de 11 jours avant la date de départ prévue : 100% du montant total.

En cas d'annulation par l'acheteur, la prime d'assurance, les taxes aériennes et assimilées ne sont remboursables ni par RBM ni par l'assureur. Le remboursement éventuel de tout ou partie des taxes aériennes ou assimilées dépendra de la politique de remboursement du transporteur (ou autre organisme collecteur) sans que RBM ou l'assureur ne puisse intervenir d'aucune manière sur cette décision.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage facturés par RBM, qui seraient engagés par l'acheteur tels que frais de transport vers ou depuis le lieu de départ ou de retour du voyage, les frais de visa, les frais médicaux, etc., ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement que ce soit par RBM ou par l'assureur.

Rencontres au Rajasthan

Conditions d'inscription et d'annulation

Annulation du fait de l'organisateur :

En cas d'annulation de la part de RBM, l'acheteur sera prévenu individuellement, au plus tard 21 jours avant la date de départ prévue. En cas d'événement de force majeure (tout événement extérieur présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêcherait RBM ou les

prestataires impliqués dans la réalisation du voyage, d'exécuter tout ou partie de celui-ci), RBM ne pourra être tenu pour responsable et aucun remboursement de sommes irrécupérables ne pourra être exigé par les acheteurs.

Assurances

En cas de sinistre de quelque nature que ce soit, toute déclaration devra être effectuée en temps voulu par l'acheteur lui-même ou ses ayants-droits auprès des organismes assureurs ET auprès de RBM, justificatifs à l'appui pour enclencher le processus d'assurance. Cette déclaration devra être effectuée par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé de réception et ce dès la survenance du fait à l'origine

du sinistre. La date d'émission de cet écrit sera celle retenue comme date de déclaration du sinistre. Les participants au voyage doivent néanmoins rester conscients que les possibilités de télécommunication peuvent être limitées voire inexistantes dans certaines zones pendant plusieurs jours du circuit.